

Délibération du Comité syndical N° 953-03-23



Objet : Budget primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier mars à seize heures, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Locminé dans les locaux de Centre Morbihan Communauté – sur convocation de son Président, Claude VIET.

Etaient présents : AUDO Daniel, GANIVET Laurent, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, LE CORF Henri, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude

Etaient excusés : HAMON Stéphane, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, MOREL Martine (Codev)

Autres personnes : LE MAINTEC Lucas

Secrétaire de séance : ROLLAND Benoît

Date des convocations : 22 février 2023

Exposé des motifs

Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors du comité syndical du 8 février 2023. Le Président du Pays de Pontivy a exposé les principales orientations budgétaires pour 2023 :

- Révision du SCoT ;
- Charges de personnel en augmentation du fait du passage à plein-temps du directeur du Pays et du recrutement d'un chargé de mission LEADER :

Lors du DOB, les élus du comité syndical n'ont pas émis de remarque particulière à l'encontre des propositions budgétaires pour l'année 2023.

En raison d'un décalage de deux ans dans la perception des aides de la Région, engendrant une annulation des rattachements de recettes de fonctionnement, l'équilibre budgétaire passant par les contributions des deux EPCI, ces dernières verront une hausse sur l'exercice 2023. Cette hausse viendra également alimenter la section d'investissement pour la révision du SCOT.

Au titre des subventions attendues pour 2023, une demande de DGD sera formulée auprès des services de l'Etat dans le cadre de la révision du SCoT. Le montant de la dotation variera selon le montant de la prestation fournie par le bureau d'études.

Le budget primitif pour 2023 prévoit ainsi :

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 8
Absents : 5

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le 09/03/2023

ID : 056-255613416-20230302-953_03_23-BF

	BP 2023
Dépenses fonctionnement	203 127,00 €
Dépenses investissement	141 556,53 €
Recettes fonctionnement	203 127,00 €
Recettes investissement	141 556 53 €

Les dépenses pour l'année 2023 s'élèvent ainsi à 344 683.53 € avec :

- 203 127 € en fonctionnement
- 141 556.53 € en investissement

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°952-02-23 du 2 mars 2023 relative à l'affectation du résultats de l'exercice 2022 ;

Vu la délibération n°947-02-23 du 9 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires ;

Considérant les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Claude VIET, Président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy ;

⇒ Après en avoir débattu, le Comité syndical décide :

- D'adopter le budget primitif 2023 proposé pour un budget global de 344 683.53 € (203 127 € en fonctionnement et 141 556.53 € en investissement), détaillé de le tableau joint en annexe de la présente délibération
- D'autoriser le Président à engager toute mesure nécessaire pour l'exécution de la présente délibération

Fait à Pontivy,
Le 2 mars 2023
Le Président,
Claude VIET



**SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY**

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le 09/03/2023

ID : 056-255613416-20230302-953_03_23-BF

Fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Dépenses	Total budget 2022	Réalisé 2022	Taux réalisation	Propositions 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 882,00	27 851,65	112%	32 865,00
60 ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 000,00	242,29	24%	1 000,00
60623 Alimentation	300,00	177,30	59%	300,00
60632 Fournitures de petit équipement	200,00		0%	200,00
6064 Fournitures administratives	500,00	64,99	13%	500,00
61 SERVICES EXTERIEURS	20 232,00	3 024,23	15%	5 400,00
611 Contrat de presta	15 082,00		0%	
6132 Locations immobilières	350,00	18,00	5%	350,00
6156 Maintenance	2 300,00	1 212,61	53%	2 500,00
6161 Primes d'assurances multirisques	1 750,00	1 793,62	102%	1 800,00
617 Etude et recherches				
6182 Documentation générale et technique	150,00		0%	150,00
6184 Versements à des organismes de formation	500,00		0%	500,00
6185 Frais de colloques et séminaires	100,00		0%	100,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 650,00	2 458,13	674%	26 465,00
6226 Honoraires		2 280,00		1 265,00
6227 Frais d'actes de contentieux				
6231 Annonces et insertions				
6232 Fêtes et cérémonie	300,00	118,00	39%	300,00
6251 Voyages et déplacements	600,00			1 200,00
6256 Missions		30,50	0%	50,00
6261 Frais d'affranchissement	300,00			200,00
6262 Frais de télécommunications	650,00	673,33	104%	650,00
627 Services bancaires et assimilés				
6281 Concours divers	1 800,00	1 009,00	56%	1 800,00
62878 Remboursement de frais		20 474,30		21 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	103 092,00	95 174,26	92%	121 362,00
6218 Autre personnel extérieur	71 210,00	94 826,67	133%	121 362,00
64111 Rémunération personnel titulaire	29 400,00		0%	
64112 supplément familial et indemnité de résidence				
64113 NBI				
64118 Autres indemnités persl titulaire				
64131 Rémunération personnel non titulaire				
64132 supplément familial et indemnité de résidence				
64138 Autres indemnités persl non titulaires				
64168 Autres emplois d'insertion				
6451 Cotisations URSSAF				
6453 Cotisations aux caisses de retraite				
6454 Cotisations aux ASSEDIC				
6455 Cotisations pour assurance du personnel	2 000,00	347,59	17%	
6458 Cotisations autres organismes				
64731 Alloc chômage versées directement				
6474 Versement aux autres œuvres sociales	220,00			
6475 Médecine du travail, pharmacie	262,00		0%	
6478 autres charges sociales diverses				
6488 Autres charges				
6332 Cotisations versées au FNAL				
6336 Cotisations au CNFPT et CDGFPT				
6338 Autres impôts et taxes				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 400,00	10 740,48	80%	13 900,00
6531 Indemnités élus	3 500,00	2 137,02	61%	3 500,00
65312 Indemnités élus				
6532 Frais de mission	1 000,00	413,70		800,00
653172 Cotisation au fonds de financement				
6533 Cotisations de retraites	300,00	89,76	30%	200,00
6534 (6531) Cotisations SS part patronale élus				
6535 Formation élus	500,00		0%	500,00
65372 Cotisations fonds alloc fin de mandat				
65568 Autres contributions				800,00
6574 Subv de fonct. Aux association et autres organismes	8 100,00	8 100,00	100%	8 100,00

Envoyé en préfecture le 09/03/2023
 Reçu en préfecture le 09/03/2023
 Affiché le 09/03/2023
 ID : 056-255613416-20230302-953_03_23-BF

66	CHARGES FINANCIERES	969,59			
66111	Intérêts des emprunts et dettes				
66112	ICNE				
6615	Intérêts ligne de trésorerie	969,59		0%	
042	OP. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	31 660,41	31 659,94	100%	32 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 000,00	-	0%	3 000,00
023	AUTOFINANCEMENT	-	-	0%	-
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	177 004,00	165 426,33	93%	203 127,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Recettes		Total budget 2022	Réalisé 2022	Taux réalisation	Propositions 2023
013	Remboursements charges de personnel (dont prime inflation 6459)	-	1 682,25	#DIV/0!	-
74	DOTATIONS-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	105 791,55	121 327,03	115%	158 331,60
7461	DGD		5 000,00	#DIV/0!	
7472	Participation Région		20 874,20	#DIV/0!	
7473	Participation Département			#DIV/0!	
74741	participation communes du GFP			#DIV/0!	
74748	participation autres communes			#DIV/0!	
74758	participation des autres groupc.		75 792,00	#DIV/0!	158 331,60
7477	Fonds européen	30 000,00	19 660,83	66%	
7478	Autres organismes	75 791,55		0%	
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	16 000,00	16 000,00	100%	16 000,00
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	55 212,45			28 795,40
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	177 004,00	139 009,28	79%	203 127,00
		2 021	2022 cumulé		
	résultat:	55 212,45	28 795,40	équilibre	

Investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Dépenses		Total budget 2022	Réalisé 2022	Taux réalisation	Propositions nouvelles	Total 2023
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros					
16878	Autres dettes autres organismes					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	124 679,00	19 122,00	15%	121 556,53	121 556,53
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	124 679,00	19 122,00	15%	121 556,53	121 556,53
2031	Frais d'études		0,00			
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences ...					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00	0,00	0%	4 000,00	4 000,00
2181	Agencements, aménagt de terrains	2 000,00		0%	2 000,00	
2184	Autres bâtiments publics	2 000,00			2 000,00	
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	16 000,00	16 000,00	100%	16 000,00	16 000,00
	DEFICIT REPORTE					0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	144 679,00	35 122,00	24%	141 556,53	141 556,53

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Recettes		Total budget	Réalisé	Taux	Propositions	Total 2023
	DOTATION FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00		0,00	0,00
10222	FCTVA					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subventions non transf. Etat				0,00	
1322	Subventions Régions					
1323	Subventions Département					
13241	Subventions communes membres GFP					
1327	Budget communautaire					
1328	Autres					
1341	DETR					
1347	DSIL					
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros					
16878	Autres dettes autres organismes					
	OP. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	31 660,41	31 659,94	100%	32 000,00	32 000,00
	EXCEDENT REPORTE	113 018,59		0%	109 556,53	109 556,53
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	144 679,00	31 659,94	22%	141 556,53	141 556,53

Résultat 2021 113 018,59

Résultat 2022 3 462,06

Résultat clôture 2022 109 556,53

équilibre section

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le 09/03/2023

ID : 056-255613416-20230302-953_03_23-BF

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/02/2023

Présenté par Le Président, Claude VIET (1),









A PONTIVY, le 01/03/2023

Le Président, Claude VIET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A PONTIVY, le 01/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Benoît ROLLAND	
Bernard LE BRETON	
Claude VIET	
Daniel AUDO	
Guénaél ROBIN	
Henri LE CORF	
Joseph LE BOUEDEC	
Laurent GANIVET	
Michel JARNIGON	
Michel POURCHASSE	
Pascal ROSELIER	
Stéphane HAMON	
Sylvette LE STRAT	

Certifié exécutoire par Le Président, Claude VIET (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A PONTIVY, le

02/03/2023

(1) Indiquer le maître ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Affiché le

ID : 056-255613416-20230302-953_03_23-BF